

## POLITIQUE D'AFFAIRES

Au moment où paraîtront ces lignes le Parlement fédéral sera en session.

Les dernières élections ont donné au parti qui détient le pouvoir une majorité puissante qui rendra facile l'adoption de toutes les mesures que proposera le gouvernement.

L'opposition, bien réduite, n'a, pour le moment, pas de chef pour l'orienter; en aurait-elle que sa faiblesse numérique la rend impuissante en face du parti libéral.

Dans ces conditions n'est-il pas à souhaiter que les membres de la Chambre des Communes laissent de côté les questions de politique pure, les discussions académiques pour se livrer exclusivement à l'étude des questions d'affaires proprement dites qui intéressent le pays tout entier sans distinction de parti.

Dans cet ordre d'idées, la question du tarif tient la première place. Nos industries naissantes ont besoin d'être protégées pour prospérer et se développer. Depuis 1897 quelques rares modifications ont été apportées au tarif, qui a besoin d'être révisé d'une manière plus complète. Nous en trouvons la preuve dans les délégations nombreuses qui, à chaque session du Parlement, présentent leurs desiderata aux ministres et dans les résolutions passées chaque année à la Convention des Manufacturiers Canadiens.

La stabilité est une qualité pour un tarif de douanes, à condition que cette stabilité ne consacre pas la ruine de certaines de nos industries.

Depuis longtemps, depuis des années et des années, le commerce, l'industrie, la finance, demandent une loi fédérale sur les faillites. Aurons-nous cette loi cette année? Nous le souhaitons avec les Chambres de Commerce, les corporations et tous ceux qui sont dans les affaires.

La présente session peut avancer de beaucoup le développement du pays, de ses ressources, de son commerce et de ses industries par des mesures relatives à la transportation par terre et par eau, à l'amélioration des voies navigables, à l'aménagement des ports, etc., etc.

Il est certain que le pays tout entier applaudirait à une session d'affaires, à une législation qui aurait pour unique but le progrès matériel et moral du pays.

Aurons-nous cette session et cette législation?

L'avenir nous le dira.

## Personnel

C'est avec regret que les membres du Board of Trade ont appris que M. Robert Munro, leur deuxième vice-président et trésorier, avait décidé de résigner ses fonctions.

M. Munro, qui est directeur-gérant de la Canada Paint Co., entend consacrer tout son temps à la direction de cette importante compagnie.

## REFRIGERATEUR

## Pour cultivateurs, bouchers ou magasins de campagne

La division de l'Industrie Laitière du département fédéral de l'Agriculture vient de publier le plan d'un petit réfrigérateur, de construction économique, et convenable pour l'usage des cultivateurs, des bouchers de campagne, ou des marchands de village. Ce plan, avec spécifications, sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au Département d'Agriculture, à Ottawa. Les lettres adressées à ce département n'ont pas besoin d'être affranchies.

Il est inutile d'insister sur l'avantage, pour un cultivateur, d'avoir sur la ferme un petit réfrigérateur qui lui permette de conserver des provisions périssables plusieurs jours pendant les chaleurs de l'été. Les frais de cette construction seront vite compensés par les avantages qui en résulteront. Il est encore trop peu de nos fermes qui possèdent cette commodité. Ceci provient aussi sans doute de ce que la plupart des réfrigérateurs en usage jusqu'ici ont donné peu de satisfaction, soit parce que la construction n'était pas bonne, ou que le système était défectueux. Le plan préparé par le département donne une construction efficace, tout en étant aussi économique que possible. De plus, le système de refroidissement adopté dans ce plan a l'avantage d'éviter l'humidité, défaut trop commun dans un grand nombre de réfrigérateurs. Pour qu'un réfrigérateur soit parfait, il faut non seulement qu'on puisse le maintenir à une basse température avec un minimum de glace, mais aussi que l'atmosphère y soit aussi sèche que possible. Ce n'est qu'à ces deux conditions que la conservation des produits peut être assurée.

J. A. RUDDICK.

Chef de la division de  
l'Industrie Laitière.

Si les incendies ont du mauvais, ils ont parfois du bon, surtout lorsqu'ils permettent au commerce d'acheter à de bas prix des marchandises de choix que l'élément destructeur a épargnés. C'est spécialement le cas au sujet de certaines excellentes liqueurs qui ont échappé au grand feu de la maison L. Chaput, Hils & Cie. Monsieur E. A. Cardinal, annonce dans ce numéro la vente de Whiskeys et de Gins de cette provenance. Les prix ont un attrait auquel ne sauraient résister les marchands avisés. Lisez donc l'annonce de M. E. A. Cardinal, et faites une bonne affaire en profitant de son offre avantageuse.

Ne vous levez pas de votre siège dans une assemblée pour parler, à moins que vous n'ayez quelque chose de sensé à dire.

Notre correspondant a eu le privilège de visiter l'usine de la "Menzie Wall Paper Co." sise à New Toronto, Ont.

La saison 1904-1905, est la première année que cette manufacture a ses papiers sur le marché; et cependant, à en juger d'après l'activité constatée dans son usine, d'après le personnel d'ouvriers qu'elle emploie, et aussi d'après la quantité des marchandises qui doivent encore être expédiées, le résultat apparent fourni par cette manufacture, pour sa première saison, doit avoir fortement impressionné les commerçants qui ont eu l'occasion de voir tout ceci.

La bâtisse est grande, (trois étages), elle est tout en briques; cette usine possède un embranchement particulier de chemin de fer, et son outillage est des plus modernes, elle possède aussi des conduites particulières de tuyaux à eau, un système de pompes et une installation pour l'électricité. Les machines sont des plus récentes et des types les plus perfectionnés. Si l'on prend tout en considération, et si le succès d'une entreprise ne dépendait que de l'équipement de son usine, certainement cette firme obtiendrait une grande partie de la clientèle canadienne pour papier à tapisser. Les chefs des différents départements, et la main-d'œuvre des machines, sont tous des hommes de grande expérience dans la fabrication des papiers à tapisser.

La ligne qu'on offre pour cette saison, révèle de plusieurs façons la main de l'expert, et elle est considérable et exceptionnellement belle. Elle comprend tout, depuis les blancs jusqu'aux papiers pressés; les dessins et les couleurs sont à la dernière mode, et de fait, tout ce que l'on pourrait désirer.

On a fait remarquer que, tandis qu'une usine peut avoir une installation moderne, de bons ouvriers, des dessins désirables, tout en employant la meilleure matière première quant à la fabrication des papiers à tapisser; le succès de la ligne dépend beaucoup du travail du coloriste que l'on emploie. Or, à en juger d'après ce qu'a vu de la ligne en question, l'auteur de ces notes, le coloriste de la Compagnie Menzie, semble connaître son affaire de A à Z; car le coloris de son œuvre est tout ce qu'on peut désirer.

Parmi les papiers voyants remarquables, se trouvaient: un dessin de pavots traité aux deux-tiers et tiré en un certain nombre de couleurs; quelques très belles tapisseries, et un très beau papier français nommé "Marie Antoinette." Les teintes et les lignes de ce dernier papier sont très belles et nombreuses sont les façons dont on peut l'employer pour effets de bandes et de panneaux.

On a promis que, plus tard, des clichés de quelques-uns de ces papiers nous seront soumis, pour publication dans nos colonnes, et il n'est pas douteux que ces dessins intéresseront utilement quelques-uns de nos amis qui s'occupent de papier à tapisser.

Dans une conversation, le Président de cette entreprise dit que, d'après lui, il y a abondamment de place dans notre grand Canada, pour les produits de son usine. Que, vu les commentaires déjà reçus de sources extérieures, par cette manufacture, et concernant le mérite de ses papiers, il considérerait que l'entreprise dont il est Président, a un brillant avenir devant elle.

La bonne publicité et le gros bon sens sont cousins au premier degré.